

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du CS13* du samedi 23 novembre 2019

Lieu : Forum des vignes, cave Mazembroz, à Fully

Présences : 32 personnes



www.cs13etoiles.ch

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2018
2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs
3. Comptes et rapport des vérificateurs des comptes
4. Elections statutaires
5. Divers

Ouverture de la séance

Didier Fournier, seul membre du comité présent, les autres s'étant excusés, a le plaisir d'ouvrir cette assemblée générale ordinaire 2019.

Il excuse les membres suivants : Dubuis Olivier, Vuigner Héloïse, Broccard Anne-Sylvie, Héritier Frédéric Luyet Cyprien, Aubry Alexandre, Beytrison Francine et André, Ançay Tarcis, Pralong Roxane et Georges, Varone Frédéric, Dubuis Anne et Alexandre, Betrisey Yvan et Theytaz Marlyse et J.-Jacques.

Puis Didier Fournier demande si l'ordre du jour convient à tous, ce qui est le cas.

1. Procès-verbal de l'AG ordinaire 2018

Depuis la décision prise lors de l'AG ordinaire 2016, le procès-verbal n'est plus lu lors de l'AG suivante. Didier Fournier rappelle que le procès-verbal de l'AG ordinaire 2018 était disponible sur le site internet. Personne ne demande sa lecture. Il n'y a pas de question et il est accepté à l'unanimité.

2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs

Avec environ 190 personnes, Didier Fournier indique que l'effectif du club est relativement stable. Il mentionne en particulier l'arrivée récente dans le club d'un groupe de 11 jeunes prometteurs espoirs âgés entre 12 et 15 ans, affiliés au club d'athlétisme ES Ayent auparavant. Ces athlètes, encadrés spécifiquement par le couple Fabienne et Conrad Zengaffinen, participeront aux compétitions sous les couleurs du CS13*. Compte tenu de l'encadrement nécessaire et des nombreuses participations à diverses compétitions au niveau régional ou national, une organisation propre à leur groupe a été mise sur pied, indépendante de notre club. Un petit règlement a d'ailleurs été établi entre notre club et ce nouveau groupe afin de clarifier les différents éléments.

Quant aux membres actifs, ils continuent de se voir régulièrement les lundis et jeudis soir à 18h pour des entraînements en groupe effectués dans une ambiance toujours décontractée. Le groupe des plus véloce se voit régulièrement à 17h.

Des entraînements spéciaux comme Chalais-Vercorin ou Bramois-Euseigne ont eu lieu avec une participation certes relativement faible mais toujours dans une excellente ambiance. La formule devrait être reconduite en 2020.

La traditionnelle balade d'été a eu lieu le 28 juillet dernier, en présence d'une douzaine de personnes. Le temps pluvieux du matin a contraint les organisateurs à modifier le programme. C'est ainsi que la joyeuse équipe est partie à la découverte d'Isérables et ses environs grâce au sentier des... érables, ça ne s'invente pas. Avec le retour des éclaircies à midi, les participants ont passé un agréable moment au pays des Bedjuis.

Didier Fournier souligne les bonnes performances de certains membres qui se sont illustrés tout au long de l'année écoulée lors de courses en Suisse ou à l'étranger, soit chez les hommes Manu Sassi, Lucien Epiney, Yvan Bétrisey, Guido Heinen, Augustin Salamin ou encore Dève Roux et chez les femmes Laura Hrebec, Charlotte Lang, Christelle Bianco ou encore Monique Caloz. Certains athlètes touchent une petite récompense financière sur la base des critères établis.

Didier Fournier mentionne les informations obtenues d'Olivier Dubuis lors de sa participation à la dernière assemblée générale du Triathlon Club Valais. Entre 15 et 20 de ses membres font également partie de notre club.

3. Comptes et rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence d'Héloïse Vuignier, les comptes sont présentés par Didier Fournier. Après avoir détaillé les différents postes de recettes et de dépenses, Didier annonce un léger **bénéfice de CHF 311.60** pour la période écoulée, soit du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019. A cette dernière date, la **fortune** du club s'établit dès lors à **CHF 22'585**.

Didier Fournier lit le rapport de vérification des comptes établi le 10 novembre 2019 par Frédéric Héritier et Cyprien Luyet. Il recommande l'acceptation des comptes tels que présentés. L'assemblée générale les accepte à l'unanimité des membres présents. Didier Fournier remercie l'assemblée générale pour la confiance témoignée ainsi qu'Héloïse pour la bonne tenue des comptes et les réviseurs pour le travail effectué.

Après la légère augmentation des cotisations qui interviendra en 2020, Didier Fournier indique que les finances du club devraient rester à l'équilibre. Il rappelle le montant des nouvelles cotisations annuelles, soit :

- CHF 30 pour les membres individuels ;
- CHF 40 pour les couples
- CHF 50 pour les familles

4. Elections statutaires

Conformément aux statuts, le comité est élu pour deux ans et est rééligible. Le mandat actuel est arrivé à échéance à la présente AG. Compte tenu de leur absence, Didier Fournier indique que les collègues du comité lui ont officiellement confirmé leur souhait de continuer pour une nouvelle période de 2 ans, idem pour lui-même.

Par applaudissement, l'assemblée générale accepte la reconduction pour deux années supplémentaires, soit jusqu'à l'assemblée générale 2021. Pour rappel, le comité est composé de Didier Fournier (président), d'Olivier Dubuis (site internet), d'Héloïse Vuignier (caissière) et d'Anne-Sylvie Broccard (secrétaire). Didier Fournier remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

5. Divers

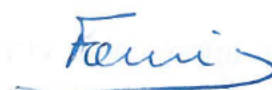
Didier Fournier communique les informations suivantes :

- Le CA Sion recherche des bénévoles auprès de clubs « proches » pour la 2^{ème} édition du Trail des Châteaux le 14 décembre 2019. La mission consiste à surveiller certains passages en ville de Sion (carrefours, croisements, traversées de route...), soit pour une durée d'env. 1 heure lors du départ (env. 10h30 – 11h30) et env. 5 heures lors du retour des coureurs (env. 13h – 18h). Environ 20 à 25 personnes sont recherchées. Didier Fournier invite les membres à proposer leurs services pour la bonne réussite de cette manifestation.
- Augustin Genoud est remercié pour la rédaction d'articles annexés aux informations du club.
- Jean-Charles Favre est également remercié en sa qualité de photographe-amateur de la soirée.
- Pour la suite de la soirée, la famille Carron nous servira l'apéritif qui sera suivi de la traditionnelle raclette puis d'un dessert, le tout accompagné du vin de la maison. L'encaissement du souper (et éventuellement de la cotisation 2020) se fera à l'issue du souper par Didier Fournier.
- Quelques dates concernant l'année 2020 :
 - 30.01.2020 : Agape de début d'année au carnotzet de La Poste
 - 26.07.2020 : Sortie d'été, en cabane (lieu encore à définir)
 - 21.11.2020 : Assemblée générale et souper annuel (lieu encore à définir)

Arrivé au terme de cette assemblée générale, Didier Fournier demande si des membres souhaitent prendre la parole. Augustin Genoud remercie Didier et le comité pour leur travail. Il annonce qu'il proposera également un petit jeu amusant durant la soirée.

Didier Fournier remercie les membres présents pour leur présence et clôt l'assemblée générale à 19h00.

Savièse, le 22 décembre 2019



Le président
Didier Fournier